

Compte-rendu de la séance de la
Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement
(CDTHE) du 22 janvier 2020

Dans le cadre d'une séance de la CDTHE, les sujets de la Stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques ainsi que les travaux de concordance du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), plus précisément sur la révision du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage, ont été abordés. Les consultations publiques pour ces deux démarches sont ainsi annoncées.

Stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques

En guise de rappel, les étapes suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de lutte et d'adaptation aux changements climatiques:

- Un portrait climatique des changements précis qui affecteront le territoire;
- Un portrait de la situation pour l'adaptation aux changements climatiques;
- Un rapport des vulnérabilités de l'organisation municipale face aux changements climatiques;
- Le portrait de la situation des émissions de gaz à effet de serre (GES) incluant une mise à jour de nos inventaires de GES.

Des consultations publiques seront menées au printemps afin de consulter la communauté sur les mesures à prendre et les rôles à partager en vue de terminer la stratégie de lutte d'adaptation aux changements climatiques. Les citoyens et groupes ciblés (organismes, associations et entreprises) seront invités à prendre part à la discussion. Des documents de référence seront mis en ligne. Rappelons que le conseil municipal devrait adopter ce document final au début de l'année prochaine.

Concordance au SADR

L'approche de concordance a été présentée pour le Plan d'urbanisme et le Règlement de zonage. Ces deux documents font tous deux l'objet d'une simplification, tant dans leur présentation que dans leur contenu, tout en mettant en œuvre les objectifs identifiés dans le SADR.

Le calendrier des prochaines étapes a été discuté, comprenant les différentes consultations prévues. Les parties prenantes devraient s'attendre à être consultées dès le mois de mars. Un premier dépôt au Conseil municipal du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage est prévu pour la mi-mai.

Citation de Maude Marquis-Bissonnette, conseillère municipale du district du Plateau et présidente de la CDTHE: «Les principes du schéma d'aménagement sont largement partagés par la communauté et il est maintenant temps de les mettre en œuvre en les traduisant dans notre réglementation. Nous avons aujourd'hui discuté de la meilleure façon pour bien entendre les préoccupations de tous, selon un calendrier clair et public. Il est important que notre réglementation reflète ce que les citoyens d'aujourd'hui veulent pour leur Ville».

Contact : Maude Marquis-Bissonnette, conseillère municipale
819-210-3453 (cellulaire)
marquisbissonnette.maude@gatineau.ca